

K Rendement Eurostoxx Juillet

2028

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE



TITRE DE CRÉANCE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE⁽¹⁾.

CE PRODUIT RISQUÉ EST UNE ALTERNATIVE À UN PLACEMENT DYNAMIQUE RISQUÉ DE TYPE ACTIONS.

Période de commercialisation : du 14 juin 2023 au 31 juillet 2023. La commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis avant le 31 juillet 2023.

Code ISIN : FR5272AB0411

Éligibilité : compte titre et unité de compte d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques de K Rendement Fidcap 2028 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation et compte-titres dans le cadre desquels ce titre de créance proposé.

Durée d'investissement conseillée : 5 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)⁽²⁾.

Émetteur : le produit est émis par Goldman Sachs Finance Corp International Ltd⁽³⁾ soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur.

Garant : The Goldman Sachs Group, Inc.⁽⁴⁾

- (1) L'investisseur prend un risque de perte de capital non mesurable à priori si les titres de créance sont revendus avant la date de remboursement final ou la date de remboursement automatique anticipé effective. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure en page 10. | Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part et l'Émetteur et/ou le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.
- (2) Le remboursement anticipé ne pourra se faire, en tout état de cause, avant la fin de la troisième trimestre suivant la date de constatation initiale du produit.
- (3) L'Émetteur n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.
- (4) Standard & Poor's BBB+, Moody's A2, Fitch A : notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 24/04/2023, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au titre. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Objectifs d'investissement

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une exposition à l'indice EURO STOXX® Banks (Price EUR) Index (code Bloomberg : SX5E Index, code Reuters : .SX5E) qui est calculé dividendes non réinvestis, **ce qui résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis**. Le remboursement du produit « K Rendement Fidcap 2028 » est conditionné à l'évolution de l'indice EURO STOXX® Banks (Price EUR) Index, nommé ci-après « l'Indice ».

POINTS CLÉS

- **Le versement d'un coupon inconditionnel de 21,5%**, à l'échéance⁽¹⁾.
- **Un remboursement du capital à l'échéance⁽³⁾** (le 7 août 2028) si la performance de l'Indice depuis la date de constatation initiale (le 31 juillet 2023) est supérieure ou égale à -65%. **Un risque de perte en capital partielle ou totale au-delà.**
- **Une exposition à la performance de l'indice EURO STOXX® Banks (Price EUR) Index.** L'indice est calculé **dividendes non réinvestis, ce qui résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis.**

Le produit « K Rendement Fidcap 2028 » est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 31/07/2023 et la date de remboursement anticipé concernée ou d'échéance selon les cas⁽¹⁾. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1,00% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, ou tels que des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « K Rendement Fidcap 2028 », soit 1 000 EUR, et s'entendent du montant investi net des frais d'entrée/d'arbitrage applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux. En cas d'achat après le 31/07/2023 et/ou de vente du produit avant son échéance ou la date de remboursement automatique anticipé effective, les Taux de Rendement Annuel peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. **Les avantages du produit profitent aux seuls investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.**

Le produit « K Rendement Fidcap 2028 » peut être proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « K Rendement Fidcap 2028 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(2) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00% par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et/ou du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital.

(3) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

Avantages et inconvénients

AVANTAGES

- À l'échéance, l'investisseur reçoit⁽⁴⁾ **un coupon inconditionnel de 21,5%**.
- À l'échéance des 5 ans, si la performance de l'Indice est supérieure ou égale à -65% par rapport à son niveau initial, **l'investisseur reçoit⁽⁴⁾ l'intégralité du capital initial majoré d'un coupon inconditionnel de 21,5%, soit une valeur de remboursement de 121,5% du capital initial**. Le Taux de Rendement Annuel Net maximum est de 2,91%⁽²⁾.

INCONVÉNIENTS

- **Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance**. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. **Dans le pire des scénarios, l'investisseur est exposé à un risque de perte en capital pouvant être totale**. En cas de revente des titres de créance avant la date de remboursement finale⁽⁵⁾, ou la date de remboursement automatique anticipé effective, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. **La perte en capital peut être partielle ou totale**. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date de remboursement final.
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement), **à une dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance), **à la faillite ou à la mise en résolution de l'Émetteur et/ou du Garant ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre)**.
- **Les dividendes éventuellement détachés par les actions qui composent cet indice ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'Indice, ce qui est moins favorable pour l'investisseur**.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'Indice du fait du **mécanisme de plafonnement des gains** (soit un Taux de Rendement Annuel Net maximum de 2,91%⁽²⁾).
- Le rendement du support « K Rendement Fidcap 2028 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -65% par rapport à son niveau initial (le 31 juillet 2023).

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(2) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00% par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et/ou du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

(3) Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (hors conditions de remboursement anticipé) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital partielle ou totale.

(4) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

Mécanisme de remboursement

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale (le 31 juillet 2028), on observe la performance de l'Indice depuis la date de constatation initiale (le 31 juillet 2023).

CAS FAVORABLE : Si l'Indice enregistre une performance supérieure ou égale à -65% par rapport à son niveau initial depuis la date de constatation initiale (le 31 juillet 2023), l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 7 août 2028 :

L'intégralité du capital initial
+
Un coupon inconditionnel de 21,5%
(le Taux de Rendement Annuel Net est alors de 2,91%⁽²⁾)

CAS DÉFAVORABLE : Si l'Indice enregistre une performance strictement inférieure à -65% par rapport à son niveau initial depuis la date de constatation initiale (le 31 juillet 2023), l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 7 août 2028 :

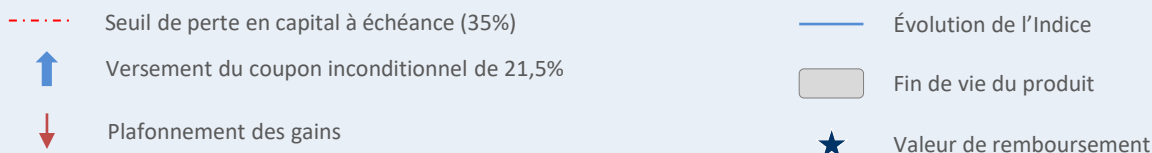
La Valeur Finale⁽³⁾ de l'Indice
Dans ce scénario, l'investisseur subit **une perte en capital à l'échéance** à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice
+
Un coupon inconditionnel de 21,5%
(le Taux de Rendement Annuel Net inférieur à -13,25%⁽²⁾)

(1) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

(2) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00% par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et/ou du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

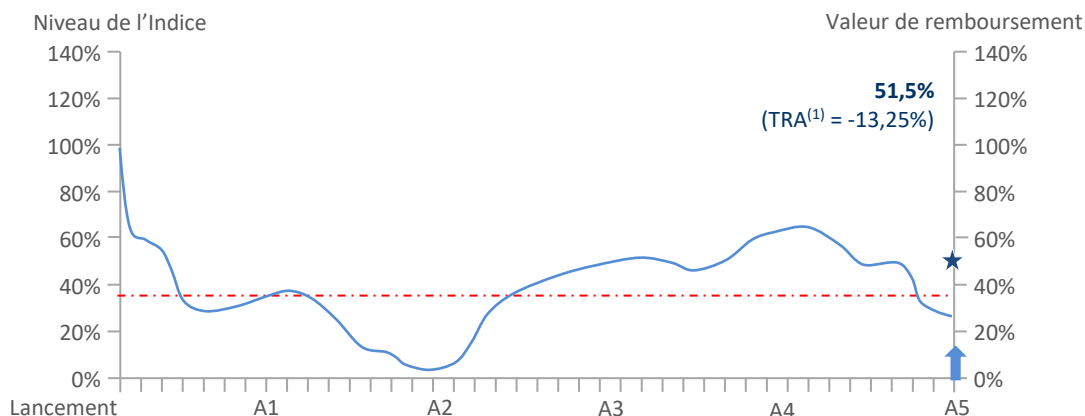
Illustrations

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.



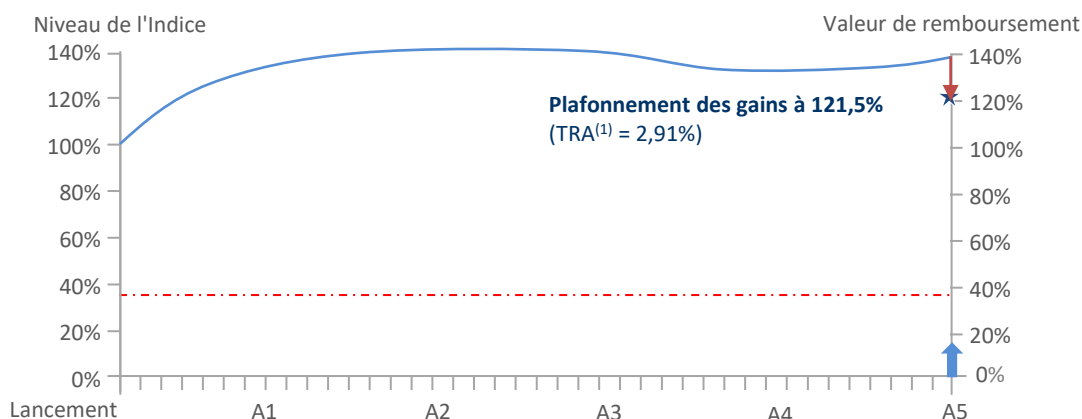
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : marché fortement baissier à long terme

Baisse de l'Indice de 70% à l'échéance des 5 ans



SCÉNARIO FAVORABLE : marché fortement haussier à court terme

Hausse de l'Indice de 40% à l'issue du trimestre 8



(1) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00% par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

Illustrations

Le rendement du support « **K Rendement Fidcap 2028** » est très sensible à l'échéance à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -65%.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : marché fortement baissier à long terme

Baisse de l'Indice de 70% à l'échéance des 5 ans

- À l'échéance des 5 ans, l'Indice clôture en baisse de 70% par rapport à son niveau initial (le 31 juillet 2023). **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors la Valeur Finale de l'Indice⁽²⁾ majoré d'un coupon inconditionnel de 21,5% soit 51,5% du capital initial. Il subit donc une perte en capital. Le Taux de Rendement Annuel Net de -13,25%⁽³⁾**, contre un Taux de Rendement Annuel Net de -22,09%⁽³⁾ pour un investissement direct dans l'Indice

SCÉNARIO FAVORABLE : marché fortement haussier à court terme

Hausse de l'Indice de 40% à l'issue du trimestre 8

À l'échéance des 5 ans, l'Indice clôture en hausse de 40% par rapport à son niveau initial (le 31 juillet 2023). **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors l'intégralité du capital initial⁽²⁾ majoré d'un coupon inconditionnel de 21,5% soit 121,5% du capital initial. Le Taux de Rendement Annuel Net de 2,91%⁽³⁾**, contre un Taux de Rendement Annuel Net de 5,86%⁽³⁾ pour un investissement direct dans l'Indice

(1) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

(2) La Valeur Finale de l'Indice à l'échéance est exprimée en pourcentage de sa valeur initiale.

(3) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00% par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

Présentation de l'Indice

DESCRIPTION

L'indice EURO STOXX 50®, dividendes non-réinvestis, est composé des 50 premières sociétés de la Zone Euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète la structure et le développement économique de la Zone Euro.

Les dividendes éventuellement détachés par les actions qui composent cet indice ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'Indice, ce qui est moins favorable pour l'investisseur.

Il est calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux STOXX Limited. Le poids de chaque valeur dans l'Indice est ajusté sur la base de sa capitalisation boursière, ainsi qu'en proportion du nombre de Titres disponibles sur le marché. Par conséquent, le nombre de valeurs entrant dans la composition du panier constituant l'indice peut évoluer au cours du temps. La composition de l'Indice est revue tous les ans afin de maintenir cette représentativité.

Pour de plus amples informations sur l'Indice, consulter le site <https://www.boursorama.com/bourse/indices/cours/2cSX5E/>, code Bloomberg : SX5E Index, code Reuters : .STOXX50E, code ISIN : EU0009658145.

ÉVOLUTION ET PERFORMANCE⁽¹⁾ DE L'INDICE ENTRE LE 24/04/2013 ET LE 24/04/2023

La valeur de votre investissement peut varier. Les données relatives aux performances passées et simulations historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.



Performances réelles et cumulées

EURO STOXX® Banks (Price EUR) Index
(dividendes non réinvestis)

1 an	17,14%
5 ans	56,70%
5 ans	25,38%
10 ans	62,91%

Source: Reuters du 24/04/2013 au 24/04/2023.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables Goldman Sachs et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Fiche technique

TYPE	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.
ÉMETTEUR	Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. L'Émetteur n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.
GARANT	The Goldman Sachs Group, Inc., (Standard & Poor's BBB+, Moody's A2, Fitch A). Notations en vigueur au 24 avril 2023. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité du Garant. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au titre
DEVISE	Euro (€)
CODE ISIN	FR5272AB0411
OFFRE AU PUBLIC	Oui - France
SOUS-JACENT / INDICE	Indice EURO STOXX® Banks (Price EUR) Index (code Bloomberg : SX5E Index, code Reuters : .SX5E, devise de référence : EUR) dividendes non réinvestis, ce qui est moins favorable pour l'investisseur.
ÉLIGIBILITÉ	Compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
GARANTIE DU CAPITAL	Pas de garantie en capital ni en cours de vie, ni à l'échéance.
PRIX D'ÉMISSION	100% de la Valeur Nominale
MONTANT DE L'ÉMISSION	30 000 000 EUR
PÉRIODE DE COMMERCIALISATION	Du 14/06/2023 au 31/07/2023 . Pendant cette période, le prix se maintiendra à 100% de la Valeur Nominale jusqu'au 31/07/2023. La commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis avant le 31/07/2023.
VALEUR NOMINALE	1 000 €
MONTANT MINIMUM D'INVESTISSEMENT	1 000€
DATE D'ÉMISSION	14/06/2023
DATE DE CONSTATATION INITIALE	31/07/2023
DATE DE CONSTATATION FINALE	31/07/2028
DATE DE REMBOURSEMENT FINAL ET DU VERSEMENT DU COUPON INCONDITIONNEL	07/08/2028
PÉRIODICITÉ DE VALORISATION	Tous les jours de cotation du sous-jacent
MARCHÉ SECONDAIRE	Dans des conditions normales de marché, des prix indicatifs pour une possible sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) peuvent être proposés quotidiennement pendant toute la durée de vie du produit, avec une fourchette achat/vente maximale de 1%. Cf. le « Rachat par Goldman Sachs International » dans les informations importantes en page 11.
COMMISSION DE SOUSCRIPTION ET COMMISSION DE RACHAT	Néant / Néant
COMMISSION DE DISTRIBUTION	Dans le cadre de l'offre et de la vente de ces titres de créance, l'Émetteur paiera aux intermédiaires financiers agréés une commission de vente. La commission de vente est composée d'une commission initiale. La commission initiale est incluse dans le prix d'achat des titres de créance et n'excédera pas 1,00% par an multiplié par la durée maximale des titres de créance exprimée en nombre d' trimestres. L'intégralité de la commission initiale sera versée en un paiement unique initial après la fin de la période de commercialisation et sera acquise de manière définitive par les intermédiaires financiers, quelle que soit la durée de détention des titres de créance par les investisseurs. De plus amples informations sont disponibles auprès de l'intermédiaire financier ou de l'Émetteur sur demande.
AGENT DE CALCUL	Goldman Sachs International, London, GB, ce qui peut être source de conflit d'intérêt. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.
RÈGLEMENT / LIVRAISON	Euroclear, Clearstream Luxembourg.
DOUBLE VALORISATION	En plus de celle produite par Goldman Sachs International, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 31/07/2023 par une société de service indépendante financièrement de Goldman Sachs International, Refinitiv.
PUBLICATION ET PÉRIODICITÉ DE LA VALORISATION	Sixtelekurs, REUTERS. Cours publié au moins une fois tous les 15 jours et tenu à la disposition du public en permanence.
COTATION	Bourse de Luxembourg

Informations importantes

FACTEURS DE RISQUES

Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Risque de perte en capital : Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, **les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.**

Risque de liquidité : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner **la perte partielle ou totale du montant investi.**

Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de crédit : Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. en tant qu'Émetteur. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner **la perte partielle ou totale du montant investi.**

Événements exceptionnels affectant les sous-jacents : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du produit. **Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.**

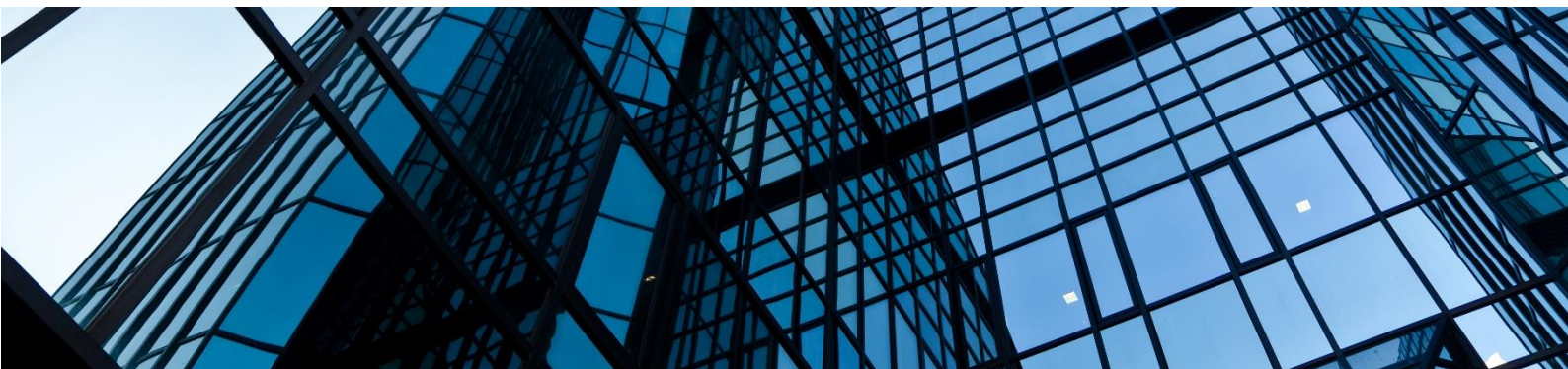
Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur et/ou du Garant : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs sont soumis à un risque de diminution de la valeur de leur créance, de conversion de leurs titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de leurs titres de créance.

RISQUE LIÉ À LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE REDRESSEMENT ET LA RÉOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT (LA « DIRECTIVE ») : Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la perte partielle ou totale du montant investi. De plus, l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le produit) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne par toute autorité compétente.

CARACTÈRE PROMOTIONNEL DE CE DOCUMENT : Le présent document est un document à caractère publicitaire et non de nature réglementaire

DISPONIBILITÉ DU PROSPECTUS

Le produit « K Rendement Fidcap 2028 » décrit dans le présent document fait l'objet de "Conditions Définitives" (Final Terms), se rattachant au Prospectus de Base, (en date du 13 janvier 2023), conforme à la Directive 2003/71/CE et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives du 14 juin 2023 (ensemble, le « Prospectus ») et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le [Prospectus de Base](#) et via le lien suivant pour les [Conditions Définitives](#). La dernière version du Document d'Informations Clés (« DIC ») relatif à ce titre de créance peut être consultée et téléchargée sur le site www.gspriips.eu. Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.



Informations importantes

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

HORS FRAIS DU CONTRAT D'ASSURANCE-VIE, DE CAPITALISATION ET/OU FISCALITÉ ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX APPLICABLES : L'ensemble des données est présenté hors commission de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Le produit s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. La remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. **Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part et l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

INFORMATION SUR LES COMMISSIONS, RÉMUNÉRATIONS PAYÉES À DES TIERS OU PERÇUES DE TIERS : Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Goldman Sachs International paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

AGRÉMENT : The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des Etats Unis de 1956 sur les holdings bancaires (U.S. Bank Holding Company Act of 1956) et régulée par le Federal Reserve Board (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

RACHAT PAR GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL : Goldman Sachs International offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve de considérations légales, réglementaires ou d'autres considérations applicables à Goldman Sachs International étant déterminées de bonne foi par Goldman Sachs International. Sous réserve de ce qui précède et en fonction de la proximité de la (des) barrière (s) (le cas échéant), Goldman Sachs International anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue est au maximum de 1%, sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, réglementaires ou d'autres considérations ou de la situation financière de Goldman Sachs International. Les cas (i) et (ii) étant déterminés de bonne foi par Goldman Sachs International.

RESTRICTIONS GÉNÉRALES DE VENTE : Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce produit.

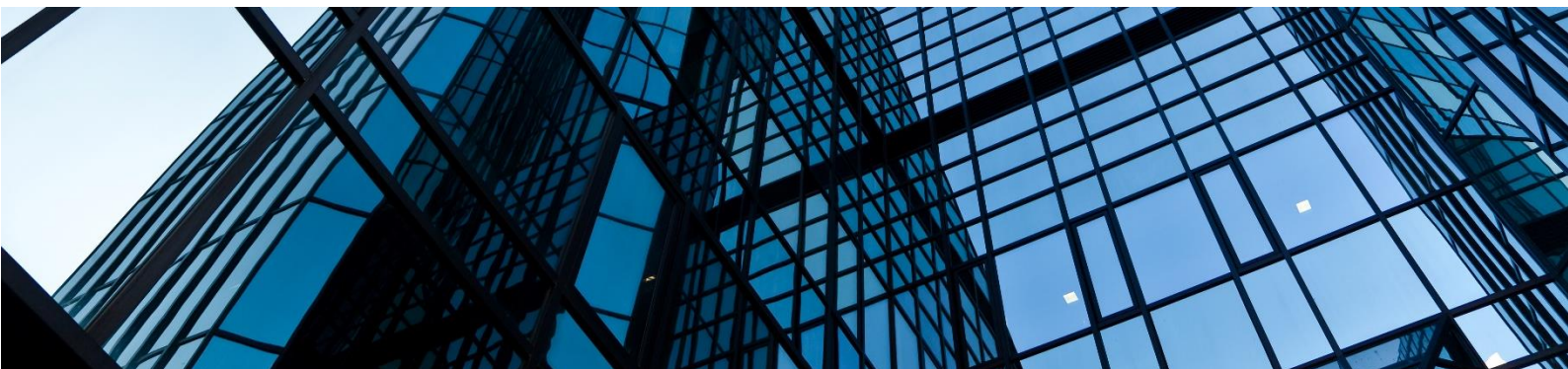
RESTRICTIONS PERMANENTES DE VENTE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE : LES TITRES DE CREANCE DÉCRITS AUX PRÉSENTES QUI SONT DÉSIGNÉS COMME DES TITRES AVEC RESTRICTION PERMANENTE N'ONT PAS FAIT NI NE FERONT L'OBJET D'UN ENREGISTREMENT EN VERTU DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE 1933 « U.S SECURITIES ACT OF 1933 », TELLE QUE MODIFIÉE (« LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ») ET NE PEUVENT À AUCUN MOMENT, ÊTRE LA PROPRIÉTÉ LÉGALE OU EFFECTIVE D'UNE « U.S. PERSON » (TEL QUE DÉFINI DANS LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES) ET PAR VOIE DE CONSÉQUENCE, SONT OFFERTS ET VENDUS HORS DES ÉTATS-UNIS À DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES RESSORTISSANTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SUR LE FONDEMENT DE LA RÉGLEMENTATION S « REG S » DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Ces titres de créances ne peuvent être distribués aux investisseurs potentiels qu'en fonction des règles applicables aux offres pour lesquelles l'obligation de publier un prospectus ne s'applique pas en application de l'article 1(4) du Règlement (UE)2017/1129 et de l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier. La souscription, l'offre ou la vente, directe ou indirecte, en France de ces titres ne pourra être réalisée que dans les conditions prévues par le Règlement (UE)2017/1129 et l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier.

Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Goldman Sachs Finance Corp International Ltd, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.





112 Avenue Kléber, 75116 Paris
01 44 54 53 54
solutions@keplercheuvreux.com
www.keplercheuvreux.com